

**AVANTAGES**

- Facile d'emploi.
- Nettoie parfaitement tous les ustensiles de dépose.
- Permet de décoller des pièces assemblées sans les abîmer.
(Pour les plastiques, faites un test de compatibilité.)
- Permet une réutilisation des pièces après décollement.

**DEFINITION**

Solvant de nettoyage pour tous matériaux souillés par de la colle cyanoacrylate.
Décollement des pièces collées à la GLUE.

MODE D'EMPLOI

Prêt à l'emploi.
S'utilise au goutte à goutte et aussi au trempé pour les pièces difficiles à décoller ou très souillées.
Appliquer le DECOLLEUR 3720 au pinceau sur les pièces à séparer.
Laisser agir de 30 secondes à 1 minute, puis séparer les pièces.
Il est important que le DECOLLEUR 3720 rentre en contact avec la colle pour la dissoudre.

CARACTERISTIQUES

Aspect : liquide
Couleur : transparent
Densité : ~ 0.78

DOMAINE D'APPLICATIONS

Nettoyage des appareils de dépose automatiques ou manuels.
Séparation de pièces collées par de la cyanoacrylate.
Attention : sur certaines matières plastiques, un essai de compatibilité est indispensable.
Dissout également les peintures époxy, polyuréthane et les encres.

EMBALLAGE

Bidon 1 l	Réf. 1408 I2	x12
Flacon 20 g	Réf. 6408 F2	x 6 PMUC



FT408/ Indice 9 – 23/02/2018

ORAPI[®] ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI[®] n'assume aucune responsabilité quant à : la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI[®] dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI[®] dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.